

Agir Ensemble

Associations et coopération

Le tout récent forum des associations qui s'est déroulé à la salle Varet a permis à de nombreux Loossois de découvrir les activités et les actions qu'elles proposent, dans des domaines extrêmement variés : sports, culture, détente et loisirs, vie professionnelle, social et humanitaire, etc.

On ne le répétera jamais assez, les associations jouent un rôle essentiel dans la vie locale et notamment à Loos où le tissu associatif est particulièrement dense puisqu'il en compte plus de 70.

Ce sont donc quelque 800 bénévoles qui s'engagent au quotidien dans leur fonctionnement, permettant à plus de 3500 adhérents de profiter des activités proposées... La moitié de la population loossoise !

Le partenariat est le maître mot qui qualifie les relations entre les associations et la municipalité. Pourquoi ce choix ? Plutôt que de tout "municipaliser", la commune a choisi de s'appuyer sur le savoir-faire, la réactivité et la créativité associatives.

En dehors des aides financières prévues dans le budget communal (aide à la création, au fonctionnement ou ponctuellement pour un projet spécifique), la commune apporte également aux associations des aides matérielles et un soutien logistique, notamment par le biais du médiateur associatif, Geoffrey Mathon.

Par leur présence sur le terrain, les associations sont à même de repérer et faire remonter les problèmes et les besoins des habitants, mais aussi de relayer certaines actions communales, en particulier à destination des jeunes ou des personnes âgées. Ainsi les clubs sportifs ou le FJEP, par leurs actions auprès des enfants, contribuent-ils au développement de la politique jeunesse de la municipalité. Dans certains cas, lorsqu'il s'agit d'actions de service public, une convention précise les contributions de



chacun, tout en préservant leur autonomie : collaboration, certes, mais pas ingérence.

De plus, de nombreuses associations participent aux manifestations communales (on pense bien sûr en premier lieu à l'harmonie et aux pompiers) ou s'impliquent dans des projets communaux : Gohelliades, collectif sur la violence, Dis-moi d'où tu viens, pour n'en citer que quelques-uns. D'autres, par leur champ d'activité qui dépasse le cadre local, concourent à la notoriété de la ville et de la région (BMU, Culture commune, la Chaîne des terrils, Loos sur les traces de la grande guerre, etc.). Au-delà même des animations qu'elles proposent, de nombreuses associations sont acteurs du développement local en générant des activités ou induisant des créations d'emploi.

La coopération entre les élus et les responsables associatifs dénote avant tout un souci commun d'utilité collective, la volonté d'œuvrer pour le bien-être des Loossois. La vie associative est une excellente école de citoyenneté !

Jean-François CARON,
Maire de Loos-en-Gohelle,
Conseiller Régional.

Nouvelles activités du FJEP

Le F.J.E.P. de Loos-en-Gohelle propose aux 10-18 ans des animations à la cité 5, les lundis et jeudis de 17h à 19h, salle Dubois.

Au programme : foot en salle, badminton, indiaka, hockey en salle, basket...

Le coût est de 15 € (prix de l'assurance) pour la saison, c'est-à-dire jusqu'en juin 2005.

Une initiation au tennis de table est également mise en place les mercredis et vendredis soir de 17h à 19h pour les 8-18 ans.

Renseignements : Freddy au F.J.E.P. (03 21 42 90 66 ou 06 99 77 90 23).

Ne brûlez plus vos déchets de jardin !

C'est en effet une pratique fréquemment observée... rappelons cependant que c'est interdit par le règlement sanitaire départemental (article 103A).

Outre la gêne occasionnée au voisinage (fumée, poussières...), des risques d'incendie sont toujours à craindre.

Un ramassage des déchets végétaux est organisé du 1^{er} avril au 30 novembre... Utilisez-le !

Aides au raccordement à l'égout

Le CAL-PACT d'Arras est à votre disposition pour vous renseigner gratuitement sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre pour le raccordement à l'égout (pour les logements de plus de 5 ans équipés d'un assainissement individuel : fosse septique, fosse à vider).

Ces aides financières sont :

- une subvention de l'Agence de l'Eau de 25 % du montant des travaux intérieurs à la propriété, plafonnés à 2 600 € de travaux ;
- une aide forfaitaire du Conseil général : 153 € pour les propriétaires imposables sur le revenu ou 306 € pour les propriétaires non imposables sur le revenu.

Pièces à fournir : le devis des travaux d'entreprises, ou des matériaux si vous réalisez les travaux vous-même, un relevé d'identité bancaire, une copie des avis d'imposition ou de non imposition 2002 et 2003.

Attention ! Ne jamais commencer les travaux avant d'avoir constitué votre dossier et obtenu l'accord des organismes attribuant les aides financières.

Pour tous renseignements : PACT d'Arras-Lens-Saint-Pol au 03 21 51 23 55 (courriel aeappactarras@wanadoo.fr).

Validation des acquis de l'expérience

Parce que toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience... la Validation des Acquis de l'Expérience c'est :

- un droit désormais inscrit dans le Code de l'Éducation et le Code du Travail ;
- un acte officiel par lequel les compétences acquises par l'expérience sont reconnues ;
- une procédure de vérification, d'évaluation et d'attestation des connaissances et des compétences du candidat, par un jury indépendant et comportant des professionnels.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser:

- à l'AFPA de Lens (03 21 28 15 76),
- au CIO de Lens (03 21 28 32 51) ou de Liévin (03 21 44 63 63),
- au CIBC (03 21 74 98 40),
- à l'ANPE de Liévin (03 21 74 77 44).

La question du mois qui dérange...

L'ouverture du poste de Police

Vous nous avez dit : "le poste de police de Loos est toujours fermé !"

Il est vrai que depuis quelques mois, un plaignant se rendant au Poste de Police de Loos trouvait fréquemment porte close, et devait se déplacer à Liévin...

C'est désormais du passé : les services de Police viennent de confirmer à Monsieur le Maire que cette situation, due à un problème d'effectifs, vient de trouver sa solution. Le Poste de Police est donc à nouveau ouvert :

- les lundi et jeudi matin de 9h à 11h45
- le mercredi après-midi de 14h15 à 17h30.

En-dehors de ces heures d'ouverture, vous pouvez vous adresser au bureau de Police de Bully-les-Mines (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30) ou au commissariat de Liévin (24h/24, 7jours/7).

Important ! Rappelons que le Poste de Police dépend du Ministère de l'Intérieur et n'est en aucun cas sous la responsabilité du Maire.

Cinq questions à M. Pierre Robert,

Commissaire de Police, adjoint au chef du service de Police de Proximité de Lens

De nombreux Loossois se plaignent du stationnement gênant dans la commune. Comment pouvez-vous intervenir ?

Tout d'abord, précisons que nos services interviennent prioritairement sur initiative, à l'occasion de rondes et patrouilles effectuées sur la commune. Dans le cadre du partenariat qui nous unit à la commune de Loos-en-Gohelle, la mairie peut nous demander d'intervenir si tel ou tel quartier pose un problème particulier.

Si la verbalisation constitue pour nous une action prioritaire, il est à souligner qu'une campagne de sensibilisation de la population va avoir lieu durant le mois d'octobre.

De la même manière, comment sont déterminés les contrôles de vitesse ?

De trois façons :

- l'initiative à l'occasion d'une patrouille ;
- en fonction de la cartographie des accidents élaborée par mes services ;
- en collaboration avec la municipalité dans le cadre de notre démarche partenariale.

Quels sont les nouveaux objectifs fixés à la police de proximité ?

L'action de la police de proximité s'articule autour de deux axes : le premier concerne la lutte contre la petite et moyenne délinquance, ce qui inclut ce que l'on nomme les incivilités qui empoisonnent la vie quotidienne de la population (lutte contre le bruit généré notamment par les deux roues, incivilités routières...). Le deuxième axe de notre action s'exerce directement à l'égard de la population au titre du service public. Il s'agit alors de mettre l'accent sur la qualité de l'accueil du public et de s'efforcer de réduire les délais d'intervention sur la voie publique pour répondre au plus vite aux besoins de la population.

Comment la police peut-elle intervenir en cas de nuisances dues au bruit (voisinage, pots d'échappement de vélomoteurs "trafiqués"...) ?

Nous intervenons d'une part sur initiative à l'occasion d'opérations de contrôle et d'autre part sur appel des requérants.

Pouvez-vous décrire les fonctions de la patrouille pédestre qui sera prochainement mise en place ?

Ces objectifs sont au nombre de trois :

- rapprocher la police des citoyens à travers des prises de contact (population, commerçants...)
- lutter contre les incivilités
- verbaliser les stationnements gênants et toute conduite à risques.

Agenda

des manifestations Culturelles et Festives

Octobre 2004

Vendredi 8 octobre

20h, Bibliothèque – **Assemblée Générale de la Bande de Parents de l'école Basly**

Samedi 9 octobre

à partir de 14h30 – **Défi des Terrils**
organisé par la Chaîne des Terrils (voir ci-dessous)
place Lorraine – **Marché aux Puces de l'Amicale Place Lorraine**
avec les écoles – **Journée "Marchons vers l'école"**

Dimanche 10 octobre

11h30, salle d'Honneur de la mairie – **Remise des prix du concours Maisons Fleuries**
bibliothèque – **Assemblée Générale des Anciens Combattants**
13h, foyer Omer Caron – **Banquet des Anciens**

Mercredi 13 octobre

14h à 17h, bibliothèque – **"La petite fabrique ambulante", atelier de réalisation d'un livre**
18h à 20h, salle Duvauchelle – **Ateliers d'arts plastiques (complet)**

Jeudi 16 octobre

10h à 12h et 14h à 17h, salle Panckoucke – **Inscriptions au centre de Loisirs (Toussaint)**

Dimanche 17 octobre

salle Caullet – **Repas du Club des Retraités des cités 5 et Belgique**
salle Duvauchelle – **Remise des prix du concours Maisons Fleuries des Tulipiers**

Mercredi 20 octobre

11h, Loos British Cemetery – **Cérémonie d'inhumation du Caporal Brown**
(voir ci-dessous)
15h30, bibliothèque – **Temps d'échange autour du livre destiné à la petite enfance**

Samedi 23 octobre

15h, bibliothèque – **Spectacle de Marionnettes "Bébêtises"**
pour les 1 à 4 ans (inscriptions auprès du service culturel)

début Novembre 2004

Lundi 2 novembre

20h, Culture Commune – **Concert des Planètes Tire-Laine**
une dizaine de formations musicales, jazz, tzigane, électro, chanson française...
rens. et réservations au service culturel ou à Culturel Commune (03 21 14 25 35)

Les manifestations
mentionnées
dans l'agenda
sont ouvertes à tous
(sauf mention contraire).
Vous y êtes
cordialement invités.

Défi des Terrils 11/19, le 9 octobre

La Chaîne des Terrils organise la 5^e édition de cet événement à Loos-en-Gohelle, le samedi 9 octobre prochain. Il s'agit un raid de sport nature par équipe de deux. Les concurrents doivent effectuer dans l'ordre : un parcours V.T.T. fléché puis une course d'orientation pédestre et un circuit "Run and Bike'O". Le départ est prévu vers 14h30.

Venez nombreux encourager les coureurs !

20 octobre : inhumation d'un combattant britannique de la Première Guerre Mondiale

Le Consulat Général de Grande-Bretagne procèdera, le 20 octobre prochain à 11 heures, à l'inhumation du Caporal John Brown au "Loos British Cemetery" rue Salengro.

Les restes de ce jeune soldat, mort en 1915 à l'âge de 19 ans, ont été récemment identifiés.

Les Loossois sont invités à s'associer à la cérémonie.